

RESTAURANTS SCOLAIRES  
VILLE DE MONTMORILLON  
ROLE ET FONCTIONNEMENT

La ville a la charge de gérer le temps périscolaire et notamment le temps du repas sur les trois restaurants.

Les tickets des repas et des goûters sont à acheter *à l'avance* dans le lieu de restauration de l'école où l'enfant est inscrit.

Un crédit de cinq tickets pourra être momentanément accepté aux familles. Passé ce nombre, le gestionnaire entrera en contact avec la famille pour le règlement.

Une réduction sur le prix des repas peut être accordée selon les ressources. La demande est à déposer au Centre Communal d'Action Sociale, rue des Récollets. Seules les familles habitant à Montmorillon peuvent en bénéficier.

La restauration scolaire propose un repas adapté aux enfants. L'équilibre nutritionnel et la variété sont recherchés ainsi que la satisfaction des convives.

La qualité des produits est régulièrement contrôlée afin d'assurer une sécurité alimentaire optimale, celle-ci est effectuée par un laboratoire indépendant et par les services vétérinaires. La confection des menus sera réalisée en collaboration avec une diététicienne professionnelle.

***Nous attirons l'attention des parents des plus jeunes : les repas servis ne sont ni mixés, ni hachés.***

Le temps de repas est un moment de détente, de socialisation, de convivialité et à vocation éducative.

La découverte des goûts et des saveurs passe obligatoirement par l'acte de goûter. Vos enfants seront donc incités à goûter à tous les plats.

Pour le bien-être des enfants et afin d'améliorer les conditions de travail du personnel encadrant (bruit, agitation, insolence ...). La Ville de Montmorillon met en place un outil pédagogique lui permettant de gérer au mieux le service de restauration.

A l'image du permis des automobilistes, les enfants du primaire inscrits à la restauration scolaire seront titulaires d'un permis crédité de points qu'ils perdront en cas « d'infraction ».

## INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE

**Nom / prénom du responsable :**

Adresse :

Ville :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable :

| NOM | Prénom | Classe | Déjeune(nt) le :         |                          |                          |                          |                          |
|-----|--------|--------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
|     |        |        | LUNDI                    | MARDI                    | MERCREDI                 | JEUDI                    | VENDREDI                 |
|     |        |        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|     |        |        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|     |        |        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|     |        |        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|     |        |        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Toute l'année :            Oui            Non

Si non, à partir de quelle date ?

Son repas nécessite-t-il des restrictions particulières ?

Oui    prénom            non

- allergiques ou pathologiques     .....

- repas sans porc                       .....

En cas d'allergie ou pathologie alimentaire, la constitution d'un dossier médical soumis au médecin scolaire est souhaitable. Il établira, dans l'intérêt et la sécurité de l'enfant, un accueil individualisé en collaboration avec le gestionnaire des restaurants scolaires de la ville qui déterminera les modalités d'accueil en restauration.

Signature du responsable de l'enfant :

Qui atteste avoir pris connaissance du rôle et du fonctionnement de la restauration scolaire.  
**Feuillet à découper et à redonner lors de l'inscription ou du premier achat des tickets.**